



**Le projet Renforcement de l'accès aux soins
et à éducation des jeunes enfants dans la région
centrale du Togo (RASEPET)**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE CONSTITUE
DE TROIS CLASSES/DORTOIR AVEC BUREAU ET MAGASIN, DES
TOILETTES ET UNE AIRE DE JEUX AMENAGEE AU JARDIN D'ENFANTS
PUBLIQUE (JEP) DE YARA KABYE**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL**

Référence : N° 001/AAOON/COGEP/2026

Autorité contractante : COGEP JEP YARA KABYE

Source de financement : Plan international Allemagne

Aout 2026

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

N° : 001/AAOON/COGEP-YARA KABYE/2026

1. Dans le cadre du projet « Renforcement de l'Accès aux Soins et à l'Education des Petits Enfants de la Région Centrale du Togo (RASEPET) » de Plan International Togo avec le soutien financier de Plan International Allemagne (GNO) et dont la mise en œuvre est assuré par ADESCO, il est prévu la réalisation d'infrastructure scolaire au jardin d'enfant public de Yara Kabyè, village de Yara kabyè, Canton de Lama – Tessi, Inspection des Enseignements Préscolaire et Primaire (IEPP) Tchaoudjo – Sud, Direction Régionale de l'Education (DRE) de la Centrale.
2. Le COGEP du JEP Yara sollicite des offres sous plis fermées de la part des soumissionnaires présélectionnés et répondant aux qualifications requises pour le sous-projet de construction des ouvrages scolaires en lot unique, dont les travaux sont répartis comme suit :
 - **Un bâtiment scolaire de trois (03) salles de classes, un bureau/dortoir, magasin et un bloc sanitaire interne avec 4 cabines (Dans le domaine du primaire Yara Kabyè) ;**
 - **Une aire de jeux aménagée bien plat (Dans le domaine du primaire Yara Kabyè)**
3. La participation à cet appel d'offres ouvert concerne les entreprises remplissant les conditions définies dans le présent Dossier **d'appel d'offres ouvert national**.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations du lundi à vendredi de 7H 30 à 12H00 et de 14H00 à 17H00, à l'adresse mentionnée ci-après : Communauté de Yara kabyè, canton de Lama Tessi, préfecture de Tchaoudjo ou contacter le président du COGEP JEP Yara kabyè au **98830247** ou le directeur JEP Yara kabyè au **90138478**
5. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - **La situation financière de l'entreprise**
 - **L'expérience de l'entreprise**
 - **La capacité technique de l'entreprise**
 - **Les conditions légales de l'entreprise**

Voir le document de consultation restreinte pour les informations détaillées.

NB : Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70% ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel d'offres. De même les entreprises faisant l'objet d'une suspension par l'ARCOP doivent également s'abstenir de postuler.

Les entreprises présélectionnées peuvent obtenir le dossier d'appel d'offre auprès du COGEP JEP Yara kabyè moyennant une somme forfaitaire de **25.000 FCFA (vingt-cinq mille Francs CFA)** non remboursable.

6. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires version papier (1 original et 2 copies) au niveau du COGEP JEP Yara kabyè au plus tard, **le 30 septembre 2026 à 09h-00 précises (GMT + 00)**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et renvoyées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une institution financière régulièrement accréditée au Togo, conforme au modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, d'un montant de : **six cents quarante mille (640 000 FCFA)**.
8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées dans l'annexe 1 du DAO.
9. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, **le 30 septembre 2026 à 09h-30 précises (GMT + 00)** au niveau du **JEP Yara kabyè**.

Une visite du Site des Travaux est obligatoire pour tout soumissionnaires.

Cette visite est individuelle et prévue à chaque fois qu'une entreprise se présente au **COGEP du JEP Yara kabyè** les jours sur la période du **01 septembre au 27 septembre 2026**.

Le délai d'exécution des travaux est cinq (05) mois.

Fait à Yara kabyè le 01 septembre 2026

La Présidente du **COGEP JEP Yara kabyè**



Mme. SAMA Magnoueleng